

Paroles d'enfants

Dossier spécial

Juin 2005 - Classe de Quatrième
Ecole Française de Manille

Les enfants travailleurs : des enfants comme nous



© William Daniels

Aujourd'hui, nous avons rencontré Rosalina, Catherine, Darwin, et David. Rosalina a 15 ans et elle a un petit copain. Elle a toujours rêvé d'être médecin. Catherine a elle aussi 15 ans. Elle aime regarder la télé, et son idole est Judy Anne Santos. Darwin est en CE2. Son rêve est d'être soldat, pour protéger sa famille. David a 21 ans et il n'a pas de petite copine. Il aime manger de l'*adobo*, et rêve d'être ingénieur en informatique. Son idole est Sarah Geronimo.

Ces quatre personnes pourraient être n'importe quels adolescents de n'importe quel pays. Leurs rêves (réussir leur vie, trouver l'amour, avoir une profession prestigieuse...), leurs intérêts et leurs loisirs sont ceux de tous les enfants du monde.

Suite page 2

■ **Les enfants travailleurs : des enfants comme nous**

Pages 1 et 2

■ **Quelques chiffres**

Pages 3 à 5

■ **La Convention Internationale des Droits de l'Enfant**

Page 6

■ **Payatas (fiction)**

Page 7

■ **La fondation Preda**

Page 8

■ **Entretien avec le père Shay Cullen**

Pages 8 à 15

■ **Témoignages d'enfants en prison**

Pages 15 et 16

■ **Quelques sites à visiter**

Page 16

Et pourtant, ces jeunes travaillent dans les ordures depuis qu'ils sont petits. Ils se lèvent à 5 heures pour ramasser chaque jour des kilos de bouteilles en plastique et des cartons, dont la revente leur rapporte une centaine de pesos par jour (moins de 2 euros), qui permettent à leur famille de survivre. Rosalina et Catherine ont arrêté d'aller à l'école, car elles doivent gagner de l'argent pour leurs familles. Darwin ne va pas à l'école tous les jours, car il doit, lui aussi, travailler. Il a 8 frères et sœurs. David est en 4ème mais il travaille aussi 3 jours par semaine.

Chacune de ces destinées illustre ce qu'est le travail des enfants. Sachant que les Philippines ont été parmi les premiers signataires de la Convention Internationale des droits de l'enfant, qui interdit le travail des enfants avant 18 ans, pourquoi rencontre-t-on encore aujourd'hui ce problème ?

Marie-Kon, assistante sociale à Payatas, célèbre décharge située au nord de Manille, travaille avec Virlanie (une organisation non gouvernementale, qui intervient entre autres sur le site de Payatas et aide ses habitants). Elle nous a expliqué les principaux facteurs de ce fléau.

L'éducation

Si les enfants veulent aller à l'école, ils doivent avoir de l'argent pour payer tous les projets qui y sont organisés. Or, leur famille n'a pas cet argent ; pour l'obtenir, ils sont obligés de travailler. Le cercle vicieux est enclenché: "Puisque mes parents ont pu survivre avec ce travail, pourquoi pas moi ?" se disent-ils. Ce faisant, ils perdent toute motivation pour aller à l'école. Et c'est de leur plein gré qu'ils vont travail-

ler. De plus, ces enfants qui travaillent n'ont jamais eu d'autres repères, puisqu'ils n'ont jamais vu d'autres enfants ayant de meilleures conditions de vie.

La santé

Si les habitants reçoivent une aide médicale ponctuelle d'ONG, comme des vaccins et des dons de médicaments, ce n'est pas régulier, et surtout ils ne peuvent pas aller régulièrement chez le médecin. Une des solutions qui avait été proposée par Virlanie était d'engager un docteur pour une visite médicale mensuelle. Mais les ONG n'ont pas encore trouvé de médecin acceptant ce genre de visite. Donc, elles comptent sur le service local gouvernemental qui est minime. Les maladies les plus courantes sont les toux et les diarrhées. Pour les femmes enceintes, l'association a pu se procurer des sages-femmes entraînées. Ainsi, la mortalité infantile reste faible.

La corruption

Un des problèmes secondaires que l'on peut trouver à Payatas, c'est le problème de la corruption. Certains policiers sont malhonnêtes et se font payer pour fermer les yeux sur les combats de



Enfants de Payatas - Photo : Alexandra d'Aboville

coqs et d'autres choses illégales. Ainsi, l'absence de véritable protection des habitants peut mettre en danger les enfants contre toutes les sortes de mafia et de violences.

L'impuissance de l'Etat

Beaucoup d'ONG (Organisations Non Gouvernementales) luttent contre ce fléau, mais le réel problème est que l'État est absent de toute cette problématique. En ef-

fet, il ne peut pas subvenir financièrement à tous les besoins. S'il est très reconnaissant envers les 30 ONG qui travaillent sur ce site, cela reste insuffisant pour qu'il y ait un véritable changement de la situation.

Nous sommes donc face à un problème qui met le pays en danger en termes d'éducation et d'emploi futur, et donc de développement.

Aux Philippines, des enfants travaillent...

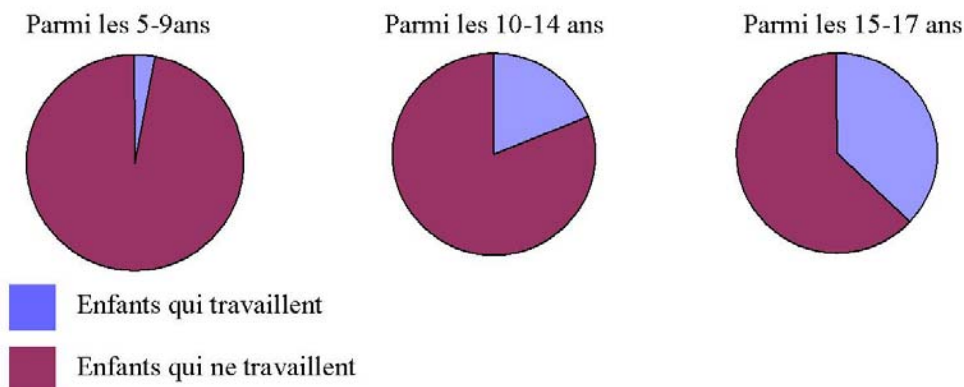
Combien ?

Environ 5 millions d'enfants travaillent, d'après le bureau national des philippines (2001), soit environ 16% des enfants de 5 à 17 ans.

Dans le monde environ 250 millions d'enfants entre 5 à 17 ans travaillent.

A quel âge ?

Selon le bureau national des statistiques des Philippines :
parmi les enfants de 5 à 9 ans, 246 000 travaillent, soit 3% ;
parmi les enfants de 10 à 14 ans, 1 934 000, soit 19% ;
parmi les enfants de 15 à 17 ans, 1 837 000, soit 37%.



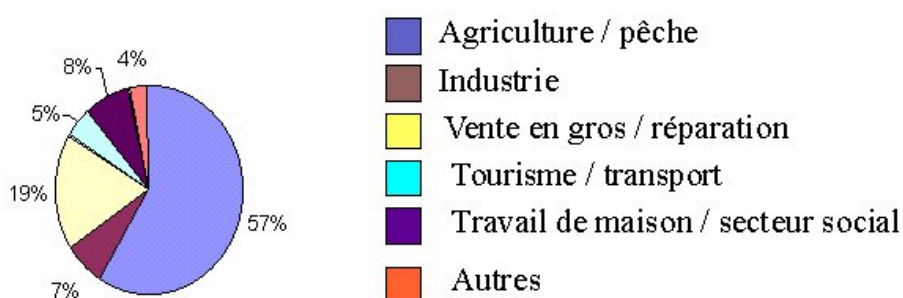
Dans quels secteurs ?

Les secteurs qui emploient le plus de travailleurs mineurs sont l'agriculture et la pêche.

Viennent ensuite la vente en gros et la réparation.

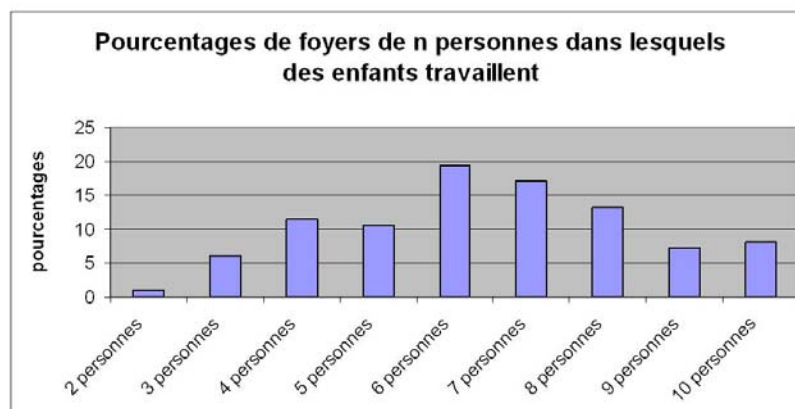
Les autres travailleurs mineurs se répartissent dans les secteurs suivants :

- Tourisme et transport
- Travaux domestiques et secteur social
- Industrie
- Autres

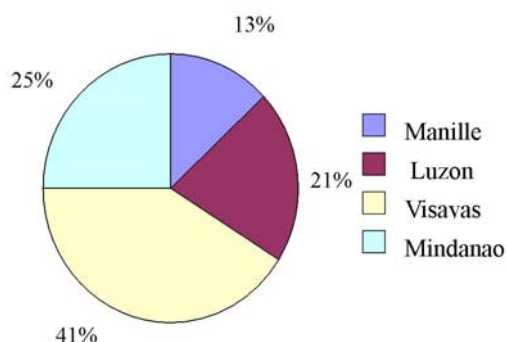


Dans quelles familles ?

Pratiquement la moitié des enfants qui travaillent appartient à des familles constituées de 6, 7 ou 8 personnes.



Dans quelles régions ?

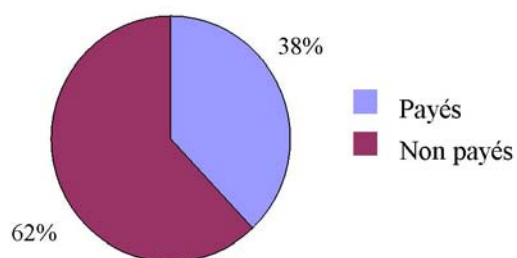


A la ville ou à la campagne ?



Quelle rémunération ?

62% des enfants travailleurs ne reçoivent aucune rémunération.



Cette proportion varie selon l'âge des enfants. Parmi les enfants qui travaillent, ne reçoivent aucune rémunération :

- 81% des 5-9 ans
- 73 % des 10-14 ans
- 48 % des 15-17 ans

Sources :

National Statistics Office, Republic of the Philippines

Survey on children 2001
Income and employment Statistics Division
Household Statistics Department

La convention Internationale des Droits de l'Enfant

Sais-tu que même les enfants ont des droits ? Sais-tu qu'il existe une Convention Internationale relative au Droit des Enfants signée depuis 1989 par presque tous les pays ? Il faut que tu saches qu'une fois que ton pays a signé cette Convention, tu es protégé par plusieurs lois. Par exemple :

- Si tu tombes malade tu as le droit d'être soigné.
- Personne n'a le droit de te battre, de te violer ni de te vendre.
- Tu as le droit d'avoir une identité, un nom et une nationalité, qui soient enregistrés à la mairie.
- Tu ne peux pas être privé de ta liberté.
- Tes parents n'ont pas le droit de t'abandonner.
- Tu as le droit de t'exprimer.
- Tu as le droit d'être protégé des drogues, des abus sexuels.

Ces droits te paraissent sans doute évidents... Tous les jours, tu vas à l'école, tu manges à ta faim, tu te soignes quand tu es malade...

Mais sais-tu que de nombreux enfants de ton pays et du monde entier ne connaissent même pas l'existence de leurs droits, ni bien sûr de cette Convention? Sais-tu pourquoi? Parce qu'ils travaillent!

Pourtant, l'article 32 de la Convention dit bien que le gouvernement doit les



Photographie prise dans une prison par l'association Preda

protéger des travaux dangereux qui affectent leur santé, et qui peuvent empêcher leur développement.

Ainsi, il existe beaucoup d'enfants de ton pays qui ont besoin d'aide car toute cette Convention n'est pas respectée. Il y a encore trop d'enfants de tous les âges qui travaillent au lieu d'aller à l'école même si cette Convention l'interdit. C'est pour cela qu'il y a des organisations internationales comme l'UNICEF (United Nations International Children Emergency Fund). Ici aux Philippines, il y a PREDA (People's Recovery Empowerment Development Assistance) qui aide à faire respecter ces lois à Olongapo, près de Subic, au nord de Manille.

Tu as toutes les capacités pour les aider, donc fais quelque chose !

Payatas*

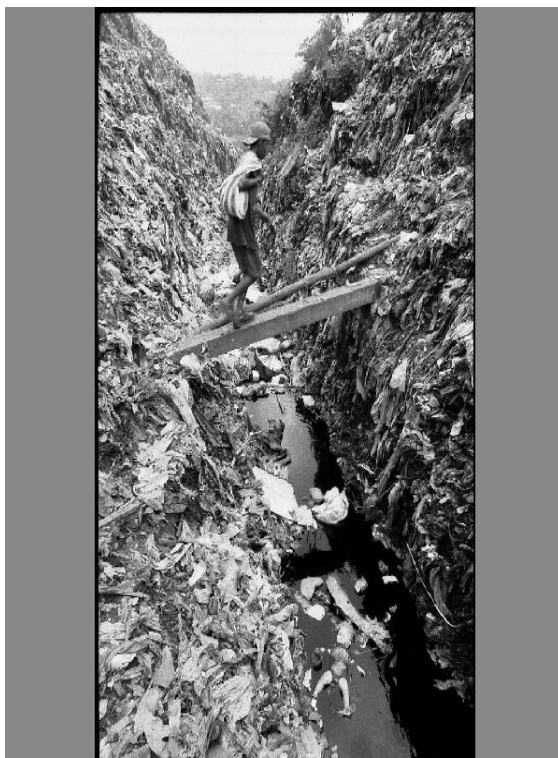
Tu te réveilles. Il est 4 heures du matin. Tu ouvres les yeux. Tu as un petit goût âpre, amer et écoeurant dans la bouche. Ton frère de 7 ans est encore en train de dormir à côté de toi. Son petit corps maigre chauffe ton flanc. Tu regardes au plafond les planches de bois, les taules que le ronronnement des camions fait vibrer. Des posters de filles en maillot, de stars, couvrent les trous du mur.

Tu te lèves, et sous tes pieds tu sens la fraîcheur de la terre noire, d'où émergent des sacs plastiques, des ordures. Tu mets tes tongs, et tu sors de ta cabane. Tu aperçois une autre cabane devant toi, puis des centaines d'autres, entassées au pied de la montagne : Payatas, la montagne d'ordures. Tu marches lentement dans une ruelle qui sent le poulet et le poisson pourris, la lessive, le plastique brûlé. Tu contournes une barrière délabrée, tu grimpes à travers un chemin tracé dans l'entassement des déchets, jusqu'à ce que tu arrives au sommet où les camions viennent vider leurs bennes.

Tu regardes l'horizon de droite à gauche, et tu aperçois tes amis, qui ont déjà commencé

le ramassage, enfoncés à mi-cuisses dans l'ordure. Ils t'appellent pour que tu les aides à trier les objets recyclables. Tu saisis des objets tièdes, moites, humides. Tu n'as pas de gants. La journée vient de commencer. Ce soir, à la nuit tombée, tu t'écrouleras de fatigue dans ta cabane, et le lendemain, tu recommenceras.

Tu as 21 ans ; cela fait 16 ans que tu fais ce travail.



© William Daniels

La Fondation PREDA

Le Père Shay Cullen de la mission St. Columban a créé la fondation Preda à Olongapo City en 1974. cette association aide les enfants qui ont été victimes d'abus, et surtout les filles qui ont été victimes d'abus sexuels.

La mission de PREDA est:

- de travailler avec le système judiciaire pour renforcer les droits des femmes, des enfants et des pauvres, et de protéger leurs droits ;
- de protéger les faibles et les personnes sans défense, en particulier les femmes et les enfants, contre des abus sexuels et les exploitations de tout genre.
- d'apporter un soutien aux petits producteurs locaux en leur donnant des prêts à taux zéro, des formations, et en les formant au commerce équitable.

Entretien avec le père Shay Cullen



Quel futur voyez-vous pour les enfants dans votre association ?

On a eu déjà plusieurs jeunes qui ont été diplômés. Maintenant l'un d'entre eux est devenu travailleur social, et deux autres infirmières. Certains obtiennent des diplômes du primaire ou du secondaire ; c'est pour eux un moyen de trouver un travail et de construire leur avenir. Ils n'ont pas vraiment de famille dans lesquelles on peut les aider à revenir. Ceux dont on peut trouver la famille, on peut les aider à y retourner plus tard, notamment les plus jeunes, car les enfants de PREDA peuvent être âgés de 6 à 16 ou 17 ans.

Avez vous déjà été attaqué par des gens qui sont contre vous ?

Moi ? Oui, plusieurs fois déjà... Cer-

tains n'aiment pas ce qu'on fait. Quand j'ai été attaqué dans la rue, c'était sans doute parce que certains politiciens voulaient me donner une leçon et m'obliger à me tenir tranquille ; ils voulaient m'empêcher de continuer de faire mon travail. Mais vous savez, ça fait partie du métier. Il faut apprendre à se défendre. D'ailleurs, il y a toujours des dangers quand on travaille pour les Droits de l'Homme. Vous savez, quand vous protégez les autres, il y a toujours des risques. Des bons parents aussi, ils prennent soin de leurs enfants, ils veulent les protéger, et ils risquent leur vie pour eux. Donc de toute façon, ça arrive.

Combien de pédophiles sont arrêtés et inculpés tous les ans ?

Nous n'avons pas de statistiques pour l'ensemble des Philippines. Environ 15 ou 16 personnes ont été inculpées ces trois ou quatre dernières années. Certains sont des pédophiles, d'autres sont des personnes ayant abusé d'autres personnes. Vous savez, le système de la justice est vraiment très compliqué ici. Et il y a beaucoup de magouille, de corruption : beaucoup de jugements sont reportés ou arrêtés ; les coupables paient une amende ou des dessous de table, et ils peuvent partir. Nous n'avons pas eu beaucoup de réussites. Mais nous travaillons pour changer le système. Pour l'instant, ce que faisons pour les enfants qui viennent à nous et qui sont victimes d'abus, c'est de poursuivre en justice leurs agresseurs, et de nous assurer que les procédures soient bien suivies, pour que la justice soit rendue.

Est ce que les enfants sont arrêtés sans raison ou simplement parce qu'ils sont dans la rue ?

Parmi les nombreuses raisons pour lesquelles ils se retrouvent en prison, l'une d'elles est qu'ils sont souvent victimes de coups montés. Cet enfant de 6 ans par exemple (*il montre la photographie d'un enfant emprisonné*) n'avait rien fait du tout. Jusqu'à 9 ans un enfant n'est pas responsable devant la loi ; un enfant de cet âge ne sait pas ce qu'il fait. En fait la majorité des enfants et jeunes enfants sont emprisonnés parce que ce sont des sans-abri. Parfois c'est parce qu'ils sniffent de la colle, ou parce qu'ils ont volé, ou parce qu'ils ont agressé sexuellement une personne plus jeune qu'eux, ou tenté de le faire. Ce sont les raisons les plus courantes. Mais il faut bien dire que le plus souvent, rien n'est retenu contre eux. Vous savez qu'une personne est considérée *a priori* comme innocente, sauf si on prouve qu'elle est coupable. Retenez bien ce principe : il faut des preuves pour qu'on puisse considérer que vous êtes vraiment coupable. Vous suivez ? Or, il faut savoir que contre ces enfants, il n'y a pas de preuves. La police utilise de faux témoignages, construit de faux dossiers de plainte.

Que peut-on faire pour les aider ?

Dans la brochure de PREDA, on vous dit exactement tout ce que vous pouvez faire. D'abord, vous pouvez être vous-même un défenseur des droits des enfants, un défenseur des jeunes en danger. La première

chose à faire, c'est d'utiliser cette brochure (*la brochure de PREDA*) pour essayer de convaincre une personne de plus, même un adulte... Parlez de ce problème : « savez-vous qu'il y a entre 20 ou 25000 et 58000 enfants emprisonnés chaque année aux Philippines ? ». Répandre cette information autour de vous, c'est déjà être un défenseur des droits des enfants. En fait, c'est le travail principal que vous pouvez faire pour aider les enfants. Parce que si des centaines de personnes parlent aux adultes, et surtout des jeunes comme vous, c'est beaucoup plus convaincant, en tout cas plus convaincant que moi. Certains de nos adolescents vont à l'étranger, ils parcourent les Philippines ; ce sont eux qui font des conférences, ce sont eux qui disent aux adultes ce qui leur est arrivé, à eux et à d'autres enfants. C'est vous qui êtes importants, c'est vous les plus convainquants, ne l'oubliez pas. Ensuite, c'est le point n°2, c'est que vous pouvez participer. Vous impliquer dans la cause des défenseurs des enfants. Vous pouvez signer un document, dire « oui, je m'engage à défendre les enfants, je veux les aider », et participer à des campagnes de sensibilisation du public à la cause des défenseurs d'enfants : faire passer l'information à vos amis, votre famille, vos voisins, vos camarades, etc. Vous pouvez photocopier le dépliant que je vous ai donné, et faire votre propre campagne ici, à l'école. C'est quelque chose d'important à faire, dans votre vie scolaire : tout le monde peut le faire. Il suffit d'être un peu créatif. Et

tout le monde peut toujours faire quelque chose pour aider les autres. Et vous vous aidez vous-mêmes en aidant les autres.

Vous pouvez aussi... (c'est le point numéro 3 de la brochure)... Vous pouvez faire des dons pour les enfants. Leur apporter des choses en prison. Les adultes qui ont des compétences peuvent venir faire de l'enseignement. Ainsi les enfants trouveront un travail et ne retourneront pas dans les rues. Ils n'auront plus à collecter et à trier les ordures, ni à mendier, et ils pourront avoir un travail où ils seront dignes et respectés.

Vous pouvez aussi collecter des signatures, faire une pétition, et l'envoyer aux sénateurs. Faites signer tout le monde, apportez la au Sénat, et dites « s'il vous plaît, faites une loi pour protéger les enfants ». C'est ce que nous faisons tout le temps, et nous avons besoin qu'on nous aide.

Combien vous faut-il de signatures ?

Une signature, c'est déjà énorme. Quand les gens me demandent



« combien », je leur réponds : « La vôtre ». Ils me disent : « oh je vais vous donner quelques pesos », moi je leur dis ; « Non ! Attendez, il y a plus important ! Donnez-moi quelque chose de mieux : donnez-moi votre nom, donnez-moi votre identité. Ecrivez une lettre, un papier, et envoyez-les à ces politiciens, pour dire que vous vous sentez concernés par ce problème, et joignez cette brochure. Ça, c'est une signature ». En fait, une pétition n'a pas autant de poids qu'une lettre individuelle. Si chacun ici écrivait une lettre individuelle, même une seule phrase, comme « Cher Monsieur, s'il vous plaît, lisez cette brochure sur les enfants en prison, et faites une loi pour les protéger », et se ruinait en dépensant 5 pesos pour un timbre-poste... Vous voyez ? C'est cela, qui est important. La signature, ça ne compte pas autant que l'acte individuel, vous comprenez ?

Avez-vous déjà rencontré des prostitué(e)s qui aimaient faire ce travail ?

Vous savez, la plupart d'entre eux/elles sont exploité(e)s. Parmi tous les gens qui sont engagés dans les clubs et les bars, l'énorme majorité n'a jamais aimé faire ce travail. Et de toute façon, ils sont avant tout prisonniers : ils ne peuvent pas sortir à l'heure qu'ils veulent, la plupart parce qu'ils ont des dettes. Ils sont exploités physiquement, par des clients qui leur font subir des choses désagréables, et la seule chose qu'ils doivent faire, c'est de le supporter. Leur vie est en danger parce qu'ils sont victimes de maladies. Aucune des femmes que je

connais ne m'a dit qu'elle ne ferait pas un autre métier si on lui en donnait l'occasion. Proposez-leur aujourd'hui un métier décent, où elles puissent gagner de l'argent pour leur famille, et elles sont au travail dès demain ! Bien entendu, c'est une vie très pénible et difficile, mais elles ne veulent en changer que si elles ont une meilleure alternative.

Que font les parents quand ils découvrent que leur enfant est en prison ?

L'un des droits des enfants est que si on les met en prison, ils peuvent en informer leurs parents. Quand cela arrive, les parents sont supposés y aller, et faire tout leur possible pour les sortir de là. C'est illégal de les mettre en prison, mais la police le fait quand même. Alors notre métier, c'est de voir si les parents sont une « bonne » famille, et en ce qui concerne ces jeunes en rupture avec la loi, de voir s'il y a moyen de les réconcilier avec leurs parents. Nous les aidons toujours à faire cela.

Quel est l'âge légal pour aller en prison, ici aux Philippines ?

Tout enfant de 9 ans et plus peut y aller. Mais il n'est pas supposé aller en prison : on devrait l'emmener dans une maison pour les enfants en rupture avec la loi, un centre spécialisé. Or toutes les villes n'ont pas de tels centres. La décret 603 stipule que tout enfant, jeune ou adolescent doit être arrêté s'il y a des preuves contre lui, et que s'il ne peut pas payer de caution, il doit



être placé dans une maison de ce type. Mais il n'y en a pas, parce que le gouvernement ne les fait pas construire. Et comme on ne met pas l'argent dans les bonnes poches, les enfants finissent en prison. Ils ne devraient pas être avec des adultes, mais ont dit qu'il n'y a pas d'autres cellules, alors ils sont mis dans les mêmes cellules qu'eux.

Avez-vous déjà parlé à des pédophiles, avez-vous déjà été de leur côté, compris leur point de vue ?

Ce qu'ils disent tous au tribunal, ce qu'ils avancent pour leur défense, leurs arguments... La première chose qu'ils font, c'est de nier, comme le font la plupart des criminels. Ensuite, ce qu'ils disent, c'est que d'après eux, les enfants aiment ce qu'ils leur font, que ce sont eux qui le désirent, et que eux, ils leur ont simplement fait une faveur. Ils essaient de tout justifier. Vous savez, quand vous avez fait une bêtise, à la

maison, et que vous vous sentez mal à l'aise, vous essayez de trouver des excuses. De la même façon, les pédophiles essaient de trouver toutes sortes de raisons pour montrer qu'ils ne sont pas coupables. C'est pour cela qu'il est très important d'avoir des lois très claires, qui désignent exactement quels sont les actes interdits : si tu as fait telle chose, c'est un crime de pédophilie et tu ne peux pas le nier. Certains pédophiles ont été eux-mêmes victimes dans leur propre enfance, et on peut voir les choses leur point de vue : ils disent qu'il ont eu une très mauvaise éducation, qu'ils ont été battus par leurs parents, qu'ils ont subi des abus sexuels quand ils étaient enfants, et ils défendent leur cas comme cela. Mais on ne peut pas laisser dire que c'est une raison pour commettre des crimes contre les autres. Il y a beaucoup de victimes de maltraitance, et pourtant toutes ne maltraitent pas les autres. On ne peut pas accepter

que les pédophiles ou les agresseurs prennent cela comme excuse. Si on se place de leur point de vue, alors bien sûr, on ne peut être que désolé du fait qu'ils aient été autant maltraités. Mais il faut aussi qu'ils se soignent, même si c'est très difficile de se soigner d'un tel penchant.

Est-ce que vous êtes déjà senti triste pour eux ?

Bien sûr, je suis triste face à qui-conque doit faire de la prison. Ce n'est jamais un plaisir de les mettre en prison.

Je voulais dire : avez-vous déjà été triste pour les pédophiles ?

Pas vraiment. Non, je ne me sens pas trop triste, dans la mesure où ce sont des adultes. Beaucoup d'entre eux ont été bien élevés, beaucoup d'entre eux ont beaucoup d'argent. Ils pourraient mener une vie décente, faire preuve de discipline et contrôler leurs pulsions. Dois-je avoir de la sympathie pour Mickael Jackson ? Non, pas vraiment. Je me soucie plutôt des victimes. Mes sentiments et mes préoccupations sont davantage tournés vers toutes les victimes, qui sont jetées comme de la poussière, que personne n'aide... Je pense que c'est à eux que nous devons donner notre sympathie.

Certains enfants sont-ils incurables suite à un abus ?

Il y a deux façons de voir les enfants victimes d'abus. Il y a les victimes, et qui se caractérisent par leur vulnérabilité, les jeunes enfants ; et il y a les personnes plus âgées qui

n'ont pas réussi à surmonter cela, qui ne reçoivent aucune aide, que personne ne comprend, à qui personne ne donne une chance de surmonter leur problème, ce problème qu'ils portent toujours en eux si personne ne les aide. J'ai reçu cette semaine une lettre : une religieuse aux Etats-Unis, qui m'écrivait pour me dire qu'elle est très active. Elle avait subi de nombreux abus quand elle était enfant... Elle a réussi à faire avec ? Elle n'a pas laissé cela détruire sa vie, et elle a consacré sa vie au service des autres, pour les aider. Alors elle m'a écrit, parce qu'elle a lu notre histoire sur Internet. Elle n'a pas accepté que cela la fasse complètement dévier. Beaucoup de gens... la majorité des gens... le monde est rempli de survivants. Nous ne savons pas qui ils sont, ils ne l'ont jamais dit à personne, ils gardent leur secret. Il y a surtout la honte d'abus sexuels dans leur propre famille. Si le père ou si un proche parent a participé aux abus, la tendance de toute la famille est souvent de couvrir, de cacher l'affaire, de dire à l'enfant de ne pas se plaindre. Parfois les enfants ne le disent à personne, et alors ils ne guérissent pas toujours, l'argent leur sert de compensation. D'autres, comme chez nous, viennent à PREDA, ils deviennent plus forts, et même capables d'en aider d'autres.

Y a t-il des personnes haut-placées qui sont impliquées dans les réseaux de prostitution ?

Oh oui, bien sûr. Un célèbre homme politique de Zamboanga a été in-

culpé pour avoir abusé d'une enfant de 11 ans. Il est toujours à la prison de Muntinlupa. Remarquez, ce n'est pas vraiment ce qu'on pourrait appeler une prison, c'est plutôt une villa... Une prison avec un bureau... c'est un homme très riche. J'ai aussi participé à une enquête sur un réseau à Pagsanjan, une ville touristique au sud de Manille. C'est un bel endroit. Des touristes étrangers y vont pour abuser de petits garçons. Nous avons découvert qu'un groupe de Norvégiens, essentiellement des hommes, prenaient des enfants ; et nous avons aussi découvert qu'ils avaient tous un haut statut social : conseillers, avocats, archéologues, professeurs, chirurgiens-dentistes... et autres professions prestigieuses. Les pédophiles peuvent exercer toutes sortes de métiers, peuvent avoir toutes sortes de profils : prêtres, journalistes... n'importe qui. Il est même des enfants qui maltraitent d'autres enfants. A PREDA, nous avons suivi un cas où des enfants de 11 ans violaient des enfants de 6 ans. L'un des garçons avait vu son père violer sa petite sœur, alors il faisait la même chose. Ainsi, de toute façon, il n'y a pas d'exception : en haut de l'échelle ou en bas de l'échelle, c'est toujours la même faiblesse humaine.

(...)

Dans quelle mesure pouvez-vous faire évoluer la loi ?

Depuis 6 ans maintenant, nous essayons de faire en sorte que le congrès vote une loi concernant la justice des mineurs. Mais ils n'ont jamais programmé ce vote. Il n'y a

sans doute pas assez d'intérêts ou d'argent en jeu à leurs yeux. Leurs préoccupations sont bien loin des enfants. Nous autres, dans les ONG, essayons de faire tout notre possible pour que cette loi soit programmée.

Avez-vous des contacts avec des juristes ?

Oui, cette loi est déjà très bien préparée.

Etes-vous payé pour faire ce travail ?

Non, je suis un travailleur volontaire. Je ne suis pas payé, mais c'est le travail de toute ma vie. Toutes les dépenses que je fais dans le cadre de mon travail sont financées par mon organisation, et je reçois une enveloppe pour la nourriture. Nous ne travaillons pas pour l'argent. Si je travaillais pour l'argent, je serais dans une entreprise.

Certains parents regrettent-il d'avoir vendu leurs enfants à la prostitution ?

Les jeunes personnes qui finissent dans les bars n'ont pas toutes été vendues par leurs parents. Certains, si. Mais certains parents ne savent même pas que leurs enfants finissent là-bas. Ils croient qu'ils vont devenir domestique, et ils reçoivent 2000 pesos d'avance. On leur dit qu'ils vont aller travailler à Manille, dans une « résidence ». Mais en réalité, on les met dans un restaurant ou dans un bar. Et alors, petit à petit, ils finissent par être utilisés comme objets sexuels. Voilà com-

ment les choses se passent le plus souvent.

(...)

Dans les bars, y a-t-il plus d'enfants que d'adultes qui sont prostitués ?

Non, principalement des adultes, bien sûr. Et ce ne sont pas ce qu'on appelle des « prostitué(e)s ». Ce sont plutôt des « individus sexuellement exploités ». La majorité d'entre eux a plus de 18 ans. Mais c'est très difficile de savoir lesquels sont mineurs, parce qu'on leur donne des faux papiers : c'est illégal d'employer des mineurs dans de tels endroits.

Propos recueillis le 7 avril 2005

Avez-vous une idée de la proportion d'enfants travaillant dans la prostitution ?

232 millions d'enfants sont dans l'industrie de l'exploitation sexuelle. Rien qu'à Bombay, en Inde, il y en a 2 millions. Vous pouvez trouver ce genre d'informations sur Internet. Aux Philippines, jusqu'à 100 000 enfants travailleraient dans la prostitution, ou auraient été sexuellement exploités contre de l'argent. Nous ne savons pas combien sont maltraités de la sorte dans leurs propres maisons. Nous le savons seulement pour ceux qui sont parvenus jusqu'à la lumière. Mais beaucoup d'enfants restent dans l'obscurité, et là, personne ne sait rien d'eux.

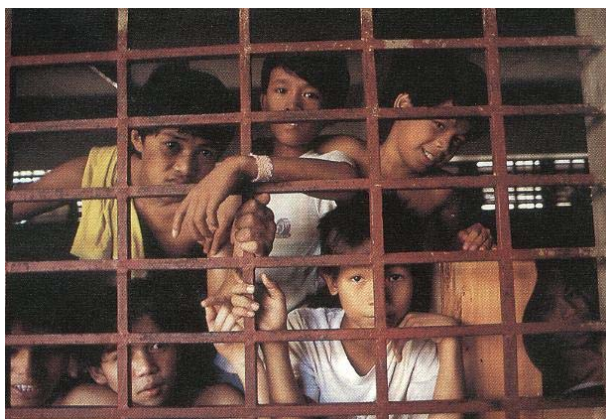
Témoignages d'enfants en prison

Parfois on mange du gruau de riz. Il n'y a pas de sel ni d'autres ingrédients. Parfois ils ne nous donnent pas de gruau, ils achètent du arroz caldo (plat philippin) et ils ne nous en donnent pas.

La nourriture est mauvaise, ils nous traitent comme des cochons. Ils mettent la nourriture devant les cellules, alors on ne peut pas manger correctement.

Quand ils nous attrapent ils nous mettent directement en prison et ils

ne nous laissent pas sortir. Ils ne nous donnent rien à manger et ils ne nous laissent partir qu'au bout de 3 jours.



© www.droitsenfants.com

Ils nous mettent en prison. M. Armin nous donne des coups de pied, et parfois il nous frappe avec du bois.

Je dormais près de la grille ; quand il m'a donné un coup de pied, ça faisait très mal.

Ils nous jettent de l'eau sale le matin quand nous ne voulons pas nous réveiller.

Parfois ils nous jettent de l'eau chaude. Ils frappent notre tête contre les murs.

La prison pue, elle est sale, il y a du caca partout. Nous dormons dans la prison. Nous mangeons et nous faisons caca près de la grille.

Ils ne nous donnent pas d'eau dans la prison. C'est pour cette raison que nos vêtements sont sales. C'est ce que nous utilisons pour nettoyer nos fesses après avoir fait caca. Nous le jetons tout de suite. Nous couvrons les toilettes pour que ça ne sente pas mauvais.

La prison pue, c'est sale, il y a du caca. Tout le monde tombe malade.

Traduit du tagalog à partir de témoignages disponibles sur le site de PREDA

Quelques sites à visiter

Photographies de William Daniels :

<http://www.centre-iris.fr/p3/p1.htm>

« Stolen Dreams », photographies de David Parker :

<http://www.hsph.harvard.edu/gallery>

PREDA Foundation:

<http://www.preda.org>

Fondation Virlanie :

<http://virlanie.org>

Organisation Internationale du travail :

<http://www.ilo.org/public/french/>

Convention Internationale des Droits de l'Enfant :

<http://www.unicef.org/french/crc/fulltext.htm>

Statistiques sur le travail des enfants aux Philippines :

<http://www.census.gov.ph/data/sectordata/datachs.html>

Enquête à Payatas : Gérôme Fournier, Patrick David, Justine Ausseil, Alexandra d'Aboville, Clément Blamont-
Texier, Ysabelle Durant.

Interview du Père Shay Cullen

Transcription : Sarah d'Aboville, Natacha Rousseau, Maximilien d'Orival, Mona Serrat

Traduction : Ysabelle Durant, Marine Maupin, Isabelle Lopez, Gerome Fournier, Patrick David.

Statistiques : Maximilien d'Orival, Clément Blamont-
Texier, Arthur Le Cabellec, Gérôme Fournier

Articles : Justine Ausseil, Marie-Louise Bertin, Clément Blamont-
Texier, Alexandra d'Aboville Sarah d'Aboville,
Patrick David, Maximilien d'Orival, Noëlle Dupuis, Ysabelle Durant, Gérôme Fournier, Arthur Le Cabellec, Isa-
belle Lopez, Marine Maupin, Natacha Rousseau, Mona Serrat.

Enseignants : Thibaud Saintin, Claire Santarini